

# COMPTE-RENDU

## REUNIONS TERRITORIALES → MULHOUSE – LE 8 FEVRIER 2018

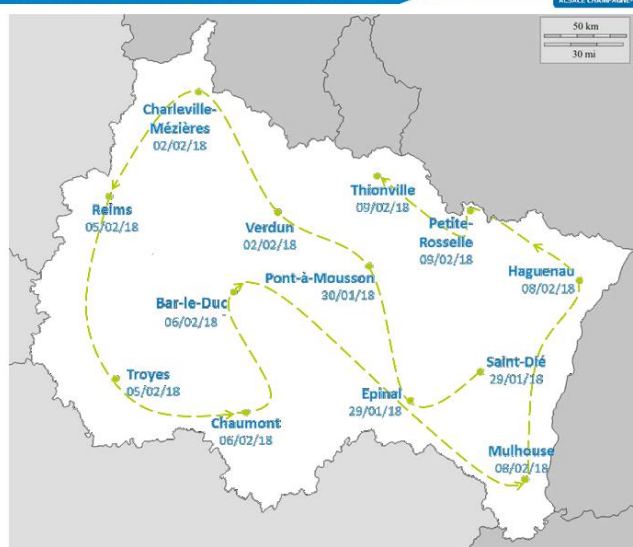
Dans le cadre de **l'élaboration du Schéma Régional pour l'Aménagement, le Développement Durable et l'Égalité des Territoires (SRADDET)**, la Région Grand Est a souhaité débuter l'année 2018 par un temps fort de concertation au sein des territoires sur la stratégie du SRADDET.

Cette étape clé de partage, d'échanges et de consolidation du projet s'est déroulée en 13 rencontres territoriales qui avaient pour objectifs de :

- ✓ Diffuser largement la synthèse du diagnostic du SRADDET et **partager une vision commune des atouts, des potentialités et des enjeux du Grand Est.**
- ✓ Présenter le projet de stratégie du SRADDET en 40 objectifs, élaboré grâce au travail de co-construction en séminaires et aux contributions écrites reçues.
- ✓ Enrichir les objectifs par une approche territoriale dans une cadre participatif.
- ✓ Annoncer les étapes suivantes d'élaboration du fascicule, document de mise en œuvre des objectifs à travers des règles et des mesures d'accompagnement.

La première réunion territoriale tenue à Mulhouse a rassemblé 150 personnes principalement élus des EPCI, SCOT, Pays, Départements et Maires ruraux ainsi que des représentants professionnels et associatifs.

Les 13 rencontres territoriales du SRADDET



## Démarche et Calendrier

**Martine Lizola**, Présidente de la commission « Aménagement des territoires » et co-Présidente du COPIL SRADDET, présente ensuite les modalités et le calendrier d'élaboration du SRADDET. Elle rappelle notamment que le SRADDET a pour objectifs de :

- ✓ Mettre en cohérence, simplifier et articuler au sein d'un document unique de nombreux schémas régionaux préexistants. Il s'agit donc d'un document intégrateur et multithématique.

- ✓ Structurer l'aménagement et le développement de la région autour d'axes forts et d'une stratégie définie pour 25-30 ans et partagée avec l'ensemble des acteurs. Pour ce faire, la Région a mis en place un large dispositif de concertation. La participation importante observée lors des séminaires organisés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 (2 500 personnes mobilisées au total) et annoncée sur les rencontres territoriales permet en effet à la Région de coconstruire des objectifs et des règles à la hauteur des ambitions du Grand Est et compatibles avec les projets locaux. Par ailleurs, des temps de contributions directes par courrier ou en ligne sont organisés pour permettre une expression plus individuelle et ciblée.
- ✓ Définir des règles communes sans pour autant créer de tutelle dans le respect du principe de subsidiarité. Le SRADDET est en effet un document opposable avec, pour les SCOT, PLU, Chartes de PNR, PDU et PCAET, un rapport de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles générales.

## Présentation du projet de diagnostic et des enjeux

Les principaux enseignements du diagnostic, réalisé à partir des contributions, des premiers temps de concertation et des expertises techniques mobilisées dans la démarche, sont ensuite présentés par la Région. Pour plus de détails, se reporter à la synthèse distribuée et au support de présentation projeté, les deux étant accessibles en ligne.

## Présentation de la stratégie en 3 axes et 40 objectifs

Puis, dans une volonté de co-construction du SRADDET avec les acteurs des territoires, l'essentiel de la rencontre est consacré à la présentation et aux échanges autour des 3 axes et 40 objectifs du projet de stratégie régionale proposé.



# Axe 1 Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne

Entièrement fibrée, maillée de réseau de transport et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle incarne le fait européen.

## Nos territoires connectés

Le Grand Est renforce son attractivité en consolidant ses réseaux numériques, énergétiques, écologiques et de transports. Le développement des pôles urbains en lien avec leurs territoires d'influence et des interconnexions avec les régions voisines et les pays frontaliers permet à la région d'être mieux structurée, au service de ses habitants.



- 1 ■ Connecter chaque habitant et chaque entreprise au très haut débit et développer les usages du **numérique**
- 2 ■ Structurer les territoires et consolider l'**armature urbaine**
- 3 ■ Pérenniser les **infrastructures de transport**, en particulier son réseau capillaire secondaire
- 4 ■ Préserver et reconquérir les **corridors écologiques** (trame verte et bleue)
- 5 ■ Adapter les réseaux de **transport d'énergie** (électricité et gaz)

## Une même ambition pour chaque territoire

Le développement des solidarités et des réciprocitys entre les territoires permet une meilleure cohésion régionale. Des coopérations renforcées où chacun a sa place donneront lieu à un rééquilibrage harmonieux notamment pour le désenclavement des secteurs ruraux.

- 6 ■ Rechercher les **solidarités interterritoriales** en s'appuyant sur les spécificités des territoires
- 7 ■ Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la **gestion de l'eau**
- 8 ■ Désenclaver les **territoires isolés** et gommer les **effets frontières**



## Une mobilisation collective

Le devenir de nos territoires se fera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens de la région. Il s'agit, dans tous les domaines d'action, de favoriser la coopération, l'expérimentation et l'engagement à tous les niveaux de décision.

- 9 ■ S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de **coopération et expérimenter**
- 10 ■ Organiser **les gouvernances** dans les grandes thématiques du schéma
- 11 ■ Associer les **acteurs du territoire** dans la mise en œuvre de cette stratégie
- 12 ■ Améliorer la connaissance, sensibiliser et encourager l'**implication du citoyen**



PROJET

→ **Questions/remarques sur l'élaboration du schéma :**

- Le Vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) regrette que certains éléments de diagnostic du territoire ne soient pas intégrés au schéma qui, parfois, ne traite pas les problèmes dans toutes leurs dimensions. A titre d'exemples, si l'emploi est pris en compte, on ne retrouve pas les questions de recrutement qui, souvent, rencontre des obstacles liés au territoire frontalier et de formation qui se heurte au manque d'attractivité du territoire. De même, il est fait mention des réseaux internes et de mobilité, mais l'accès aux réseaux tels que le gaz ou l'eau, tout aussi fondamentaux, apparaît moins traité.



**Réponses :** Le SRADDET traite des thématiques qui lui sont attribuées par la loi mais s'articule avec d'autres schémas, parmi lesquels, le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), qui traite des problématiques liées à la formation. De même, le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) s'articule avec ce CPRDFOP et le SRADDET. Enfin, le développement rural, notamment sous l'angle des réseaux, est bien pris en compte dans le SRADDET, notamment dans les autres axes de la stratégie.

- Une élue de l'Eurométropole de Strasbourg demande que la concertation intervienne également sur la phase de rédaction des règles du SRADDET. En effet, les 6 prochains mois constitueront une période clé pour l'élaboration du projet et la concrétisation de ces objectifs. Il est donc nécessaire de l'ouvrir à tous les acteurs, dans une logique de co-construction et de rédaction collective du fascicule.

**Réponses :** Il s'agit en effet de la partie la plus importante du projet, puisqu'elle sera prescriptive. Le travail se fait bien dans une dynamique concertée. Pour l'heure, les réflexions démarrent mais aucune règle n'a été écrite et il est prévu que les territoires puissent apporter de nouveau leur contribution.

→ **Questions/remarques sur les coopérations et les solidarités :**

- Un Vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) s'interroge sur la notion de solidarité « interterritoriale ». En effet, la solidarité avec des territoires éloignés semble moins évidente que la solidarité avec des territoires voisins.
- Un élu du syndicat mixte de gestion des ports précise que, bien que le syndicat mixte vienne d'être créé, il manque sur le territoire une structure commune de gouvernance. Par ailleurs, en ce qui concerne les ports de Mulhouse Rhin, Colmar et Strasbourg, il faut engager une réflexion incluant les ports des pays voisins.
- Une élue de l'Eurométropole de Strasbourg précise que l'inter-SCOT du Bas-Rhin est difficilement compréhensible, étant donné que les SCOT auront à charge l'application du SRADDET sur les territoires. La région doit donc appuyer la création d'inter-SCOT, afin de réduire le millefeuille administratif et de permettre une meilleure lisibilité de la gouvernance.

**Réponses :** La solidarité interterritoriale correspond au travail inter-SCOT qui met en relation et en mutualisation des territoires qui ne sont pas nécessairement en continuité. Le travail en inter-SCOT n'est en effet pas simple, mais il doit rester un objectif et le Haut-Rhin est un exemple de réussite. Nous avons reçu des contributions inter-SCOT qui plaident en ce sens.

- Le Président du Pays du Sundgau précise que l'histoire de l'Alsace étant très liée aux questions d'interaction entre régions, il ne faut pas se limiter à montrer sur la cartographie l'influence de Bâle. L'influence de la Bourgogne Franche-Comté et notamment celle du pôle Montbéliard-Belfort est également importante pour la partie Sud du département.

**Réponses :** Il est vrai que ce type de rencontre doit être l'occasion de faire progresser l'existant et la cartographie des influences. Le complément sera donc apporté sur la cartographie présentée.



- Une élue de l'Eurométropole de Strasbourg regrette que les documents présentés passent sous silence la force des territoires et notamment celle du fait métropolitain. En effet, les métropoles ne se développent pas dans une logique de concurrence avec les territoires ruraux et c'est notamment le cas de l'Eurométropole de Strasbourg, dans la filière bois.
- Le Vice-président du Massif Vosgiens demande également que l'initiative locale en milieu rural apparaisse davantage dans le schéma, alors que les communes rurales appartiennent aussi aux Communautés de communes et sont liées au développement local. Il faut donc réaffirmer le rural, notamment profond, comme terre de coopérations et de stratégies.

**Réponses :** L'objectif numéro 9, « S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de coopération et expérimenter », a justement vocation à encourager l'expérimentation et les coopérations interterritoriales. Il met de ce fait, au cœur de ce travail, le travail inter-SCoT et les initiatives locales.

→ **Questions/remarques sur le numérique :**

- Le Président du Pays du Sundgau rappelle qu'il est important d'accompagner l'évolution des modes de vie et de la société : à titre d'exemple, l'arrivée du numérique et celle du TGV auront un impact restreint sans accompagnement. Comment permettre aux micro-projets d'accompagner les changements fondamentaux ?

**Réponses :** Le plan THD (très haut débit) unique mis en place par la Région Grand Est est un plan éminemment rural qui sera appuyé par des politiques sectorielles d'accompagnement des usages, telles que l'appui des territoires dans l'évolution de leurs usages numériques.

→ **Questions/remarques sur les infrastructures de transports :**

- Une élue de l'Eurométropole de Strasbourg s'interroge sur la façon de gommer les disparités entre les territoires en matière de transport à travers le SRADDET alors que les CPER sont remis en cause par le rapport Duron et que de nouvelles prescriptions gouvernementales sont données.

**Réponses :** Le SRADDET doit formuler des priorités puis les outils s'adapteront à l'évolution gouvernementale. Pour l'heure, il s'agit de s'accorder sur le volet stratégique du projet.

- Le Vice-président délégué à l'urbanisme à la M2A remercie le SRADDET d'encourager l'inter-SCOT, car il a permis aux présidents des SCOT de se rencontrer dans le Haut-Rhin. Par ailleurs, il regrette que les enjeux de liaisons sur l'axe Nord-Sud n'apparaisse pas d'avantage alors qu'il est tout aussi nécessaire que la liaison Est-Ouest. Dans ce sens, il faudrait donner davantage d'importance à l'Euro-Airport, peu évoqué dans les documents de diagnostic.

**Réponses :** La demande concernant les liaisons Nord-Sud et Est-Ouest ont déjà été formulées et la Région va y travailler. Par ailleurs, le rapport Duron n'étant pas très favorable à l'aéroport, il convient d'engager une bataille et la Région est prête à se mobiliser pour le défendre. Globalement, il est nécessaire de trouver une solution à la desserte ferroviaire.

→ **Questions/remarques sur la gestion de l'eau :**

- Le Président de l'EPAGE de la Largue demande que le Grand Est entre aujourd'hui dans une ère où l'eau sera considérée dans un cycle global, comprenant l'assainissement et la Trame bleue entre autres. Les circonstances nous imposent d'appréhender l'eau avec une vision globale, permettant à tous les acteurs d'avoir une politique commune. La gouvernance ne doit plus être éclatée et c'est dans ce sens que va l'Agence de l'eau Rhin Meuse.

**Réponses :** L'objectif 7, « Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la gestion de l'eau », permet une focalisation sur la gouvernance de l'eau. De plus, la Région est investie dans sa compétence non-obligatoire d'animation et concertation dans le domaine de l'eau. Il s'agit d'un thème sur lequel la Région et le SRADDET sont pleinement mobilisés dans une approche répondant à ces demandes.

→ **Questions/remarques sur l'adaptation au changement climatique :**

- Le Président d'Alsace Nature rappelle que le séminaire transversalité de Metz a souligné le caractère inéluctable et extrême du changement climatique avec notamment une augmentation de la température qui atteindrait 55°C en 2050 lors des pics de chaleur. Par ailleurs, les intervenants ont également signalé que nos modèles de développement étaient en difficulté. Ainsi, le SRADDET doit déterminer une direction à suivre, sans se perdre en route. En effet, la limite de ce type de document, dont le succès dépend de la partie prescriptive, se situe dans leur ambition parfois trop élevée. Les prescriptions doivent donc être justes puis être appliquées. Enfin, le SRADDET a besoin d'un fil rouge, qui pourrait être l'adaptation du territoire au changement climatique, mais aussi d'une communication large auprès des citoyens.

**Réponses :** Nous avons effectivement des ambitions que le travail sur les règles vise à porter concrètement. La communication auprès des citoyens est également prévue.



## Axe 2 Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire

Riche de ses territoires variés, la région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.

### Nos ressources, moteurs de l'économie locale



Le Grand Est met à profit les ressources et les savoir-faire spécifiques de son territoire. Ces richesses sont valorisées et développées durablement dans le respect des enjeux écologiques.

- 13** ■ Créer les conditions favorables au développement **économique territorial**
- 14** ■ Conforter l'**agriculture de demain** productive et de proximité
- 15** ■ Valoriser la **ressource en bois** avec une gestion multifonctionnelle des forêts
- 16** ■ Développer le mix énergétique avec les **énergies renouvelables**
- 17** ■ Généraliser les **rénovations énergétiques du bâti**
- 18** ■ Valoriser les **plateformes de transport multimodales** (notamment le fluvial)

### Une belle région où il fait bon vivre

Les richesses de notre territoire, paysagères, culturelles, patrimoniales ainsi que la qualité de vie qu'il offre, constituent des atouts à promouvoir pour faire rayonner le Grand Est.

- 19** ■ Véhiculer une **image positive** du Grand Est, un récit commun
- 20** ■ Développer le **tourisme** en valorisant nos spécificités territoriales
- 21** ■ Miser sur la **culture** comme un des facteurs d'attractivité des territoires
- 22** ■ Renforcer l'offre de **santé** et valoriser l'**offre sportive et de nature**
- 23** ■ Optimiser les **services de proximité et leur accès** (mobilité, numérique)



### Une nature préservée et valorisée pour les générations futures

C'est une responsabilité majeure du Grand Est, à l'égard de ses habitants et des générations futures, de préserver le patrimoine naturel spécifique de notre région, sa ressource en eau, sa biodiversité, ses espaces.



- 24** ■ Améliorer la **qualité de l'air et de l'eau** en lien avec la santé
- 25** ■ Gérer la quantité de la **ressource en eau**
- 26** ■ Préserver le **patrimoine naturel**, les paysages et les fonctionnalités des milieux
- 27** ■ Économiser le **foncier**
- 28** ■ Adapter les capacités et la localisation des **installations de traitement des déchets**



PROJET

### → Questions/remarques sur le patrimoine rural :

- Un participant précise que les villages et les communes rurales possèdent un patrimoine paysager qui n'est pas toujours convenablement géré. Il faudrait donc que cette thématique ne soit pas considérée comme un résiduel au sein des questions environnementales mais une thématique à part entière au cœur du projet. La question du patrimoine des villages – bâtis, mais également naturels et agricoles (vergers notamment) – est manquante et doit être prise en compte lors du comblement des dents creuses. Ainsi, les SCoT et les PLU doivent être l'occasion de réaffirmer la question de préservation des patrimoines des villages typiques et pittoresques.



**Réponses :** Ce sont des éléments que le SRADDET prend en compte, notamment via la promotion d'une gestion intelligente des friches, mais la rédaction des règles sera l'occasion d'explicitier cette question.

### → Questions/remarques sur l'élaboration du SRADDET :

- Le Maire de Kingersheim rappelle que si le SRADDET est un document intégrateur, global, transversal et prescriptif, le risque est d'être trop généralisant et non adapté au territoire. C'est le sentiment de nombreux élus locaux. Il est donc nécessaire d'affirmer une volonté politique forte autour de la transition écologique, d'autant plus qu'elle peut être source de développement culturel et d'emploi. De plus, les spécificités du territoire, ses interactions et ses complémentarités doivent transparaître, notamment dans un objectif pédagogique vis-à-vis des citoyens. Il est important que tous les habitants adhèrent à la démarche, afin d'appliquer concrètement les objectifs sur le territoire en proposant des idées concrètes.

**Réponses :** Le Région croit en la portée du SRADDET et en son caractère intégrateur. Lorsque l'on fait un « schéma des schémas », l'action peut sembler théorique. Pourtant, le constat est que ces schémas sont déclinés en faits concrets et que les interventions se confirment. Avant d'être des élus régionaux, les conseillers régionaux sont des élus locaux et se basent sur des exemples concrets pour bâtir cette stratégie. Celle-ci est constituée de 40 objectifs et 3 axes à travers lesquels les objectifs issus du territoire sont lisibles. Pour autant, cette réunion a précisément vocation à permettre à tous d'apporter des suggestions et des améliorations aux travaux, pour lesquels tout peut évoluer. Il s'agit d'un point d'étape, car rien n'est figé.

Par ailleurs, si la transition écologique est importante et apparaît évidemment comme le fil conducteur le plus important, la loi impose de traiter toutes les thématiques. De nombreux objectifs y ont été consacrés et elle a trouvé une place importante dans le séminaire transversal organisé. Les transitions énergétique et écologique, le bâti, les énergies renouvelables et trames verte et bleue sont autant d'éléments qui se retrouvent dans les 3 axes. Ensuite, charge à chacun de reprendre ces objectifs dans les SCoT et de faire appliquer ce schéma sur les territoires.

Enfin, un fil rouge est effectivement nécessaire et ces réunions territoriales permettront de le faire apparaître. Le rôle des élus est primordial non seulement dans l'émergence des attentes des citoyens jusqu'au SRADDET, mais aussi dans l'explication des projets aux citoyens. Par ailleurs, le fascicule rendra lisibles pour les citoyens les différents enjeux. Tous sont porteurs d'opinions et une consultation citoyenne, dans des termes moins techniques que ceux de l'aménagement du territoire, se tiendra afin que chacun puisse s'engager.

### → Questions/remarques sur l'utilisation des ressources locales :

- Un représentant de la Ville de Mulhouse précise qu'il est nécessaire de faire des choix techniques. Le SRADDET prétend faire des arbitrages en ce qui concerne les questions de rénovation du bâti, des énergies renouvelables, de l'agriculture... qu'en sera-t-il ? Le bois sera-t-il consommé localement, ou dans des chaufferies urbaines ? De même, l'agriculture



produira-t-elle du chanvre, sera-t-elle exportée ? Il est nécessaire de prioriser le local, en ne renvoyant pas tout vers les grandes métropoles.

**Réponses :** Le SRADDET tient bien compte de ces questions, à travers les enjeux de la bioéconomie et de l'économie verte. En effet, il n'y a pas qu'une, mais DES agricultures et l'économie a besoin de toutes ces agricultures. Faut-il arbitrer entre les différents enjeux cités ou penser dans une logique de complémentarité ? La Région Grand Est étant la plus grande région agricole, il ne faut pas négliger cela. Il ne faut pas opposer les différents besoins des consommateurs, mais avoir la forte ambition de co-construire une agriculture unissant environnement, alimentation de qualité et agriculture et prenant en compte les filières classiques autant que la proximité. Le SRADDET et des projets économiques, tels que la robotique, peuvent justement être l'occasion de révolutionner l'approche que nous avons des différents enjeux.

→ **Questions/remarques sur l'agriculture et l'élevage :**

- La FDSEA souhaite être force de propositions sur toute la durée du projet, étant donnée l'importance de la tâche d'inscrire un changement dans l'agriculture au cours des 25 années à venir. La fédération partage l'inquiétude liée au changement climatique, notamment les agriculteurs céréaliers, préoccupés par le niveau des basses eaux du Rhin qui complique le transport fluvial. De plus, le ferroviaire n'est pas suffisant pour le transport de ces produits. D'autre part, si la Région a réalisé un travail important à travers le plan bâtiment durable, une inquiétude persiste concernant l'élevage pour lequel il est nécessaire de susciter l'envie de s'installer chez les jeunes.

**Réponses :** La question du niveau des basses eaux du Rhin est un dossier à part entière pour laquelle il n'a pas été trouvé de solutions à ce jour. Il est certain que l'agriculture est une thématique essentielle pour le Grand Est, et la Région mobilise d'ailleurs deux Vice-Présidents sur ces questions. Enfin, concernant l'élevage et l'installation des jeunes agriculteurs, un plan élevage a été mis en place dans le cadre de politiques sectorielles.

- Le Président de la coopérative Energies Partagées Alsace propose que les appels d'offre concernant le photovoltaïque soient rendus régionaux par des actions de lobbying.

**Réponses :** Il n'est pas possible de rendre les marchés publics régionaux. Néanmoins, des discussions sont en cours avec la commune de Fessenheim, concernant l'éventualité d'un appel d'offre local au niveau du Haut-Rhin.

- Le Président de la FDSEA du Haut-Rhin précise que l'agriculture a la volonté de se positionner sur la question des énergies renouvelables, afin de se diversifier. Cela constitue une réelle opportunité de développement.

→ **Questions/remarques sur le foncier :**

- Le Président de la coopérative Energies Partagées Alsace souligne le risque de contradiction entre les propositions séduisantes du SRADDET concernant le foncier et le projet de grand contournement Ouest à Strasbourg. Comment rendre ces projets cohérents ?

**Réponses :** La Région est effectivement dans une logique d'équilibre des choix.



## Axe 3 Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables

Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

### De nouveaux comportements pour respecter la planète

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, le territoire évolue et fait appel à la responsabilité de tous. Dans cette dynamique de transition, de nouvelles pratiques et des modes de vie qui tiennent compte des grands enjeux environnementaux sont à adopter.

- 29 ■ Optimiser le foncier et **respecter les corridors écologiques**
- 30 ■ Faire du **renouvellement urbain de qualité** et résilient aux risques et au changement climatique
- 31 ■ Mettre les **mobilités au cœur de l'urbanisme**
- 32 ■ Adapter l'**habitat** aux dynamiques, aux modes de vie et généraliser les rénovations énergétiques
- 33 ■ Responsabiliser le citoyen, encourager les **démarches participatives** et les dialogues interculturels, interreligieux, intergénérationnels



### Des solutions économiques durables face aux mutations du monde

Pour faire face aux mutations profondes, telles que le changement climatique et la révolution numérique, des solutions innovantes et durables sont mises en œuvre. Elles renouvellent nos modèles de production, de consommation et de gestion des déchets.

- 34 ■ Promouvoir l'**économie circulaire** pour limiter le gaspillage des ressources, des matières premières et des énergies
- 35 ■ Réduire, recycler et **valoriser les déchets** et diminuer l'exploitation des ressources
- 36 ■ Rechercher l'**efficacité énergétique** industrielle et accompagner l'économie verte
- 37 ■ Anticiper les impacts du changement climatique et accompagner les mutations des **bassins industriels** et l'**agriculture de demain**
- 38 ■ Réinventer le **modèle économique des transports** et préparer ses évolutions



### Des mobilités réinventées et responsables

Pour que tous les habitants bénéficient de facilités de déplacement sur l'ensemble du territoire régional, l'offre de mobilité s'appuie sur des choix diversifiés et complémentaires. La mobilité répondra aussi aux enjeux des flux de marchandises avec des transports plus propres et durables.



- 39 ■ Promouvoir les **mobilités nouvelles, durables et solidaires**
- 40 ■ Devenir une référence en matière de **logistique de demain**

PROJET

Par manque de temps, aucun échange n'a eu lieu sur l'axe 3 mais de nombreux sujets ont été abordés dans le cadre des autres axes. Il a néanmoins été précisé que le développement du fluvial doit constituer un des piliers de la logistique du futur (objectif 40).

## Résultats des questionnaires individuels

Des questionnaires individuels permettant à chaque participant d'exprimer son accord avec les objectifs proposés et de les commenter ont été distribués. Parmi les 67 questionnaires recueillis sur cette réunion, les objectifs sont partagés à 76% (similaire au taux global à l'échelle de toutes les réunions territoriales), 3,4% (3,3%) des réponses concernent un objectif non partagé et 21% (20,7%) ne se prononcent pas.